

A U R E V O I R
L E S E N F A N T S

AUX FILMS,
CITOYENS!
—
COLLÈGE

de Louis Malle



Directeur de publication

Jean-Marc Merriaux

Directrice de l'édition transmédia**et de la pédagogie**

Béatrice Boury

Directeur artistique

Samuel Baluret

Chef de projet

Éric Rostand

Référentes pédagogiques

Audrey David et Nelly Carcy

Référente éducation et société

Anahide Franchi

Auteur du dossier

Marion Baudriller, professeur de lettres modernes

Chargée de suivi éditorial

Julie Betton

Mise en pages

Dimitri Bourrié

Conception graphique

DES SIGNES studio Muchir et Desclouds

Couverture et intérieur

© Gaumont, 1987

ISSN : 2102-6556

© Réseau Canopé, 2016

[établissement public à caractère administratif]

Téléport 1 – Bât. @ 4

1, avenue du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope Cedex

Au revoir les enfants

1987, France, 100 minutes, couleur, fiction, pano 1/1.66, visa n°64487.

Un film écrit, réalisé et produit par Louis Malle avec Gaspard Manesse, Raphaël Fetjõ, Francine Recette, Philippe Morier-Genoud, François Berléand, François Négret.

Production : NEF, MK2 Productions, Stella Film.

Lion d'or à la Mostra de Venise (1987), sept Césars, deux nominations aux Oscar (1988).

Distribution : Gaumont.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constitueraient donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

4	Introduction
5	Les valeurs citoyennes dans le film
9	Activités pédagogiques autour des valeurs citoyennes

Ce dossier pédagogique est édité par Réseau Canopé dans le cadre de l'opération « Aux films, citoyens ! » conduite en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture.

Il propose une analyse du film au regard des valeurs citoyennes, ainsi que des activités pédagogiques autour de ces valeurs. Des ressources complémentaires sont disponibles sur reseau-canope.fr/aux-films-citoyens.

Un extrait commenté de ce film est également proposé sur reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique, site ayant pour objectif la transmission de valeurs républicaines.

Introduction

La devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » apparaît pour la première fois en 1848, et devient officielle sous la III^e République. De juillet 1940 à août 1944, les valeurs humanistes fondamentales sur lesquelles se fonde la République française furent pourtant effacées de tous les actes officiels en même temps que fut abolie la III^e République par le régime de Vichy. Dans *Au revoir les enfants*, film essentiellement autobiographique, le cinéaste Louis Malle se penche sur ces années sombres de notre histoire et sur un événement traumatisant de son enfance.

En janvier 1944, le jeune Julien Quentin, collégien dans un pensionnat catholique, se prend d'amitié pour un nouvel élève, Jean Bonnet, brillant et mystérieux. Jean semble cacher un lourd secret. Intrigué, Julien ne tarde pas à découvrir qu'il s'appelle en réalité Kippelstein, qu'il est juif et persécuté par un régime antisémite à la solde de l'occupant nazi, comme sont menacés les Carmes du collège qui le cachent.

Les valeurs citoyennes dans le film

Durant les quatre années (1940-1944) que dure le régime autoritaire de Vichy, les valeurs républicaines sont constamment bafouées. Fondé sur un déni de démocratie¹, l'État français remet en cause les principes de liberté, d'égalité et de laïcité pour y substituer une nouvelle devise : « Travail, famille, patrie ». La fraternité et la solidarité, notamment à l'égard des persécutés, ne s'expriment plus qu'à travers les actes des justes, des courageux, des révoltés, de tous ceux qui, par leur désobéissance aux ordres du Gouvernement et des forces d'occupation allemandes, résistent au nom des idéaux républicains.



LA LIBERTÉ BAFOUÉE

La France du début des années 1940 vit sous un double joug : celui des forces militaires nazies d'occupation au nord de la ligne de démarcation et celui de son propre gouvernement au sud de cette ligne².

La présence militaire allemande est constante dans le film. Les soldats allemands sont partout : sur les quais de gare, sur les routes forestières, dans les restaurants, aux bains publics. On les trouve même dans des lieux en principe sanctuarisés comme la cour de l'école ou la classe. À plusieurs reprises, leur présence s'apparente à un viol plus ou moins symbolique, comme lorsqu'un soldat fouille l'infirmerie

¹ Le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain obtient de l'Assemblée nationale les pleins pouvoirs et la mission de rédiger une nouvelle constitution, qui ne verra jamais le jour. Dorénavant, il se passera de l'avis du Parlement.

² La ligne de démarcation est supprimée le 1^{er} mars 1943, trois mois après l'invasion de la zone sud par les troupes allemandes.

et ordonne à Julien de baisser sa culotte³, ou encore lorsque l'un d'eux allume une cigarette dans le dortoir. Quand ils ne sont pas dans le cadre, les soldats allemands sont présents dans la bande-son, dans les appels au micro de la gare, dans les imitations des enfants, dans toutes les conversations, dans les ordonnances venues d'outre-Rhin (comme le couvre-feu par exemple). Ils sont nombreux, parlent fort, ripaillent bruyamment. Ils sont également présents à travers la peinture d'un pays en guerre – contre l'Allemagne, notamment –, en proie à toutes sortes de pénuries, de carences, de rationnements, et qui vit dans la crainte perpétuelle des bombardements alliés.

Mais Louis Malle met en garde contre tout manichéisme qui consisterait à opposer « mauvais Allemands » contre « bons Français ». L'abdication de la liberté est également le fait du gouvernement français de Vichy qui collabore avec l'occupant. L'autoritarisme du régime est incarné dans le film par la milice, force paramilitaire française dirigée par Joseph Darmand et chargée du maintien de l'ordre, de la traque de tous les opposants au régime (résistants, Juifs⁴, réfractaires au STO⁵...). Loin de soulever un bloc uni d'indignation, la politique pétainiste divise profondément les Français. De Joseph, le « collabo » assumé, jusqu'au père Jean, le Juste⁶, en passant par la sœur infirmière⁷, le frère de Julien ou le surveillant Moreau, le film propose un large éventail de personnages, du plus complaisant au plus résistant.

La très belle séquence au cours de laquelle tout le pensionnat rit et s'émeut devant *The Immigrant* de Chaplin montre que tous (adultes et enfants, laïcs et religieux, juifs et chrétiens) ont encore des valeurs communes : le rire, l'amour, l'idéal de liberté (incarné par la statue new-yorkaise)... En janvier 1944, la liberté est proche, et ce n'est pas sans raison que les deux années qui ont suivi ont été dénommées Libération.



³ Sans doute veut-il vérifier si Julien est circoncis.

⁴ Dans la séquence du restaurant, deux miliciens harcèlent un vieil homme dont les papiers indiquent qu'il est juif.

⁵ Le surveillant Moreau est un réfractaire au STO (service du travail obligatoire). Le STO consiste à envoyer vers l'Allemagne des travailleurs français réquisitionnés pour participer à l'effort de guerre allemand. Le régime de Vichy assure lui-même ces réquisitions.

⁶ Le père Jean s'appelait en réalité Jacques de Jésus (ou Lucien Bunel). Impliqué dans la Résistance et dans la protection d'enfants juifs, il fut déporté au camp de Mauthausen. Il mourut en juin 1945 à Linz des suites de sa captivité. Il fut honoré à Yad Vashem comme un Juste parmi les nations en 1985.

⁷ C'est elle qui permet aux Allemands de trouver Négus.

L'ÉGALITÉ NIÉE

L'antisémitisme ne date pas de 1940. Le xx^e siècle avait vu renaître ce très violent et très ancien sentiment de haine à l'égard des Juifs, depuis l'Affaire Dreyfus notamment. Avant 1940, une certaine presse se déchaînait déjà contre les Juifs, dans une confusion argumentative qui les rendaient coupables des difficultés que rencontrait la France.

Mais à partir de 1940, l'État français légitime l'antisémitisme, comme le fait Hitler en Allemagne depuis 1933. Vichy rend légale la discrimination à l'égard d'une partie de la population. C'est ainsi que les Juifs sont exclus de certaines professions⁸ et de nombreux lieux publics (dont l'établissement de bains du film), sont contraints de porter une étoile jaune (comme l'homme qui sort des bains), voient leurs papiers d'identité estampillés d'un tampon rouge (comme M. Meyer, le vieil homme du restaurant), doivent payer des amendes. Puis vient la traque des Juifs, dont le film se fait l'écho : Jean Kippelstein cache son véritable nom et se dit protestant, sa mère lui écrit qu'elle « [sort] le moins possible », il n'a plus aucune nouvelle de son père. La séquence de la course dans la forêt est la métaphore de cette traque dont Jean et tous les Juifs d'Europe sont victimes. « Il y a des loups dans cette forêt ? » demande le jeune garçon. Assurément. Il est bientôt arrêté par la Gestapo avec ses deux camarades, puis déporté. Tous trois meurent assassinés à Auschwitz.

Louis Malle dénonce également un antisémitisme plus larvé, fortement imprégné dans la société française. Il fait dire au jeune Boulanger : « Tu crois qu'ils vont nous emmener ? On n'a rien fait, nous ! » Cette phrase, prononcée par un enfant, montre à quel point l'antisémitisme est enraciné, et à quel point la supposée culpabilité des Juifs est admise. Mais lorsque Julien demande à son frère ce qu'est un « youpin⁹ » et ce qu'on leur reproche exactement, toutes ses tentatives de réponse sont balayées et invalidées. « Tu te fous de ma gueule ? » s'écrie Julien, ou encore : « C'est faux ! » Un enfant d'une douzaine d'années, s'il ne hurle pas avec les loups, est capable de comprendre que l'antisémitisme n'est qu'un racisme primaire.



⁸ « Mon père était comptable », explique Jean. Par ailleurs, il ne parle pas toujours de son père au passé. Peut-être insinue-t-il que son père a dû abandonner son métier.

⁹ L'antisémitisme repose sur toutes sortes de faux concepts où se confondent religion et appartenance ethnique. Les Juifs athées ou convertis au christianisme, qu'ils fussent français ou étrangers, furent finalement tous menacés.

LA LAÏCITÉ MISE À MAL

La loi de séparation de l'Église et de l'État, adoptée le 9 décembre 1905, institue la laïcité, c'est-à-dire la mise à distance des faits religieux et politiques, qui garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. Le régime de Vichy, en soutenant l'entreprise génocidaire des nazis, bafoue les principes de la laïcité. Exercer librement son judaïsme revient à se condamner. Jean l'a compris, qui se garde bien d'expliquer pourquoi il ne mange pas de porc et qui feint d'être protestant pour justifier qu'il ne récite pas ses prières. C'est la nuit qu'il prie, en cachette.

Louis Malle livre en filigrane une réflexion sur l'universalité des religions en jouant sur des séquences parallèles ou croisées. On assiste aux prières des uns, puis aux prières de l'autre. Ils ne prononcent pas les mêmes mots, mais la teneur de leurs vœux est sans doute assez proche. La séquence du prêche, dans laquelle le père Jean appelle ses fidèles à faire davantage attention aux personnes persécutées, montre qu'un chrétien et un juif peuvent être plus proches que deux chrétiens : un père d'élève catholique, indigné par ce prêche, quitte l'église, tandis que Jean, dans un élan de ferveur, s'approche pour communier.

Louis Malle semble signifier que les « bons » et les « mauvais » sont jugés sur leurs actes et non d'après leur religion : les soldats bavarois se targuent d'être de bons catholiques, la sœur infirmière pousse Negus dans les filets de la Gestapo. Jean le Juif, le présumé coupable, est bien plus innocent qu'eux.

FRATERNITÉ ET DÉSŒBÉISSANCE

Fidèle à ses valeurs religieuses et aux valeurs républicaines d'avant Vichy, le père Jean se met hors la loi. Il désobéit, refuse de dénoncer la présence des Juifs, et les cache dans son couvent. Dans le même temps, il œuvre clandestinement pour un réseau de résistance. Il sera arrêté et déporté à Mauthausen pour s'être comporté en hors-la-loi et en opposant politique. Il incarne la désobéissance à des lois iniques au nom d'un idéal de fraternité.

La panique et l'agitation qui s'emparent du couvent des Carmes lorsqu'un groupe de miliciens entreprend de le fouiller montre que les religieux et les laïcs sont tous au courant de ce qui s'y cache. Le surveillant Moreau, par exemple, apparaît particulièrement soucieux et actif. C'est lui qui refuse le STO et qui tentera, à la fin du film, de soustraire Négus à la Gestapo.

À travers ces personnages de résistants, qu'ils soient laïcs ou religieux¹⁰, Louis Malle rend hommage à ces Justes qui bravèrent l'interdit pour rester fidèles aux valeurs de la République bafouées par Vichy.



¹⁰ Louis Malle montre aussi que la religion et la République reposent sur des valeurs communes, notamment la solidarité et la fraternité.

Activités pédagogiques autour des valeurs citoyennes

AXE 1 : L'ANTISÉMITISME ET LA PERSÉCUTION DES JUIFS

NIVEAUX

– 4^e/3^e.

OBJECTIF

– Comprendre ce qu'est l'antisémitisme, et comment Louis Malle le dénonce.

COMPÉTENCES

- Lire et comprendre des images mobiles empruntées au cinéma.
- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française.
- Exercer son esprit critique.

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Après la projection du film, définir avec les élèves ce qu'est l'antisémitisme (un sentiment de haine raciste spécifiquement dirigé contre les Juifs). Puis leur demander de citer tous les passages où s'exprime un antisémitisme plus ou moins explicite.

On devrait aboutir à la liste d'images, de séquences ou de répliques dressée ci-après et qu'on inscrira dans un tableau. La colonne de droite servira à déceler les préjugés antisémites et les lois antijuives cachés dans ces passages.

TIME-CODE	DESCRIPTION DE LA SÉQUENCE	COMMENTAIRE
17 min 44 s	Joseph et Julien font du troc : timbres de collection contre confiture. Julien marchandise pour obtenir davantage de timbres. Joseph s'écrie : « T'es un vrai Juif, toi ! »	Joseph véhicule un préjugé selon lequel les Juifs sont des profiteurs, des usuriers, des voleurs. Cette expression antisémite est même passée dans le langage courant. Le « Juif » : l'avare, celui qui ne partage pas. Ce préjugé est la résurgence d'un vieux mythe médiéval qui associait les Juifs – cantonnés aux métiers de la finance et de l'usure – à la cupidité. En effet, au XIII ^e siècle, de nombreux métiers furent interdits aux Juifs (notamment le travail de la terre et l'artisanat). Tandis que la religion chrétienne condamnait les métiers de l'usure, la religion juive les autorisait. Les Juifs se spécialisèrent donc dans le prêt d'argent, et furent de fait bien souvent considérés par leurs débiteurs comme responsables de leurs difficultés, voire de leur ruine.
35 min 06 s	L'établissement de bains publics est marqué d'une interdiction aux Juifs ; un usager en sort, enfile son manteau sur lequel est cousue une étoile jaune.	Le décor et les costumes font référence aux lois sur le statut des Juifs imposées par l'occupant allemand. Le port de l'étoile jaune et l'interdiction de fréquenter de nombreux lieux publics sont dus à deux ordonnances allemandes du 29 mai 1942 et du 8 juillet 1942. C'est une politique discriminatoire.

TIME-CODE	DESCRIPTION DE LA SÉQUENCE	COMMENTAIRE
47 min 05 s	Julien interroge son frère pour comprendre ce qu'est un Juif (« un youpin ») et pourquoi ils sont persécutés.	<p>Le terme péjoratif « youpin » est tellement fréquent que Julien l'utilise en toute innocence.</p> <p>François peine à expliquer ce qu'est un Juif : « Quelqu'un qui ne mange pas de cochon. » Cela ne satisfait pas Julien, qui se doute qu'on ne saurait définir une communauté par l'une de ses pratiques.</p> <p>François ne parvient pas non plus à expliquer ce « qu'on leur reproche exactement » : il fait allusion au vieux mythe du peuple déicide, puis s'en sort par une pirouette qui, prise au sérieux, serait plutôt à la gloire des Juifs : « Ils sont plus intelligents que nous. » Julien n'a pas vraiment obtenu de réponse.</p>
1 h 08 min 27 s	Deux miliciens font irruption dans le restaurant pour un contrôle d'identité. Lorsque M. Meyer montre ses papiers, le milicien dit : « Dis donc, toi ! Tu sais pas lire ? Ce restaurant est interdit aux youtres. » S'ensuit un tollé général. Une femme s'écrie : « Les Juifs à Moscou ! »	<p>Depuis le 11 décembre 1942, sous l'impulsion du gouvernement de Vichy, une loi impose aux Juifs de faire apposer la mention « Juif » sur leurs papiers. C'est ce qui permet au milicien d'identifier M. Meyer comme juif.</p> <p>Le changement d'attitude du milicien est immédiat : il tutoie M. Meyer, l'humilie et le rudoie. Il utilise le terme péjoratif « youtre ». Il rappelle à M. Meyer l'interdiction faite aux Juifs d'entrer dans les restaurants (ordonnance allemande du 8 juillet 1942).</p> <p>La femme qui prône l'envoi des Juifs à Moscou adhère aux théories du complot « judéo-bolchevique » qui assénaient que les Juifs étaient de mèche avec les bolcheviks, et en cela coresponsables du communisme. Elle insinue également qu'elle se débarrasserait volontiers de tous les Juifs de France.</p>
1 h 10 min 47 s	Julien demande si sa famille est juive. M ^{me} Quentin s'insurge : « Il manquerait plus que ça ! » Puis, sur la défensive, elle tente de se rattraper et tient un discours confus : « Les Reinach sont alsaciens ! [...] Les Reinach sont très catholiques [...]. Remarquez, je n'ai rien contre les Juifs, au contraire. »	<p>La réaction première de M^{me} Quentin révèle un antisémitisme refoulé, comme si elle luttait intérieurement contre ce racisme si enraciné.</p> <p>La suite de son discours montre qu'elle mélange plusieurs notions : selon elle, les Reinach ne peuvent être juifs puisqu'ils sont alsaciens. Elle nie ainsi, sans s'en rendre compte, que l'on puisse être de nationalité française et de confession juive. Inconsciemment, elle renvoie tous les Juifs à leur « race » et à leur statut d'étrangers. En cela, elle adopte précisément les thèses de Vichy et des nazis. Elle se rattrape en rappelant que les cousins Reinach sont catholiques. De plus en plus confuse et maladroite, elle assure ne pas être « contre les Juifs, au contraire », comme s'il fallait être « pour » ou « contre ».</p>
1 h 28 min 07 s	Escorté par un groupe d'agents, le Dr Müller de la Gestapo surgit dans la classe, déclare rechercher Jean Kippelstein et passe dans les rangs pour scruter chaque visage. En emmenant Jean, il explique que « ce garçon n'est pas un Français, ce garçon est un Juif ».	<p>En nazi convaincu, le Dr Müller pense que les Juifs ont des caractéristiques physiques particulières : un nez crochu et proéminent, le teint mat, les cheveux broussailleux, l'apparence crasseuse.</p> <p>C'est sans doute ce qu'il cherche en fixant un à un les élèves de la classe. Le Kippelstein qu'il cherche doit ressembler à l'image du Juif fantasmé par la propagande nazie. (Montrer, par exemple, l'affiche de l'exposition intitulée « Le Juif et la France » qui se tint au palais Berlitz du 5 septembre 1941 au 5 janvier 1942 : https://www.histoire-image.org/etudes/exposition-juif-france-paris).</p> <p>Comme M^{me} Quentin, mais de façon beaucoup plus consciente et convaincue, le Dr Müller considère les Juifs comme une « race » qui souille les nations européennes.</p>
1 h 37 min 04 s	Julien comprend que Joseph a dénoncé la présence des trois enfants juifs cachés au collège. « T'en fais pas, c'est que des Juifs », explique-t-il. Julien est horrifié.	Joseph reprend à son compte les théories antisémites sur « la race inférieure ». Sa haine à l'égard des Juifs est exacerbée par son propre sentiment d'échec : il a besoin d'un coupable sur lequel il puisse se venger et exercer son pouvoir.
1 h 39 min 45 s	Le jeune Boulanger glisse à l'oreille de Julien : « Tu crois qu'ils vont nous emmener ? On n'a rien fait nous, hein ? »	Boulanger véhicule sans le savoir un préjugé vieux de deux millénaires : les Juifs sont coupables, collectivement et individuellement.

Pour achever l'activité, prévoir un temps d'échange avec la classe pour récapituler les préjugés et les mythes sur lesquels repose l'antisémitisme :

- les Juifs sont des usuriers cupides, artisans du capitalisme ;
- c'est un peuple déicide ;
- ce sont des révolutionnaires bolcheviks ;
- c'est une race inférieure ;
- ce sont les éternels coupables...

AXE 2 : LES JUSTES PARMIS LES NATIONS ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE

NIVEAUX

- 4^e/3^e.

OBJECTIF

- Comprendre ce qu'est un Juste, comprendre la nécessité du travail de mémoire.

COMPÉTENCES

- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française.
- Traiter les informations collectées et les mettre en relation pour construire ses connaissances.

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Dans le film, les trois enfants juifs – Bonnet, Négus et Dupré – sont cachés au couvent des Carmes à l'initiative du père Jean. En réalité, le père Jean s'appelait le père Jacques de Jésus, né Lucien Bunel, qui fut arrêté, déporté puis distingué par Yad Vashem comme un Juste parmi les nations en 1985.

1. Dans un premier temps, soit en salle informatique, soit à la maison (en préambule de la séance), demander aux élèves de rechercher qui était le père Jacques de Jésus, ce qu'il a accompli pendant la guerre, où et comment il est mort. On pourra circonscrire la recherche à la page Wikipédia, qui n'est pas prosélyte : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_de_J%C3%A9sus

Procéder ensuite à une mise en commun des informations glanées, afin de dégager une brève biographie de l'homme. Les élèves ne manqueront pas de faire le lien avec l'histoire du film. Pour la suite de l'activité, on mettra en évidence le fait que Lucien Bunel a été honoré comme Juste parmi les nations.

2. Ensuite, en salle informatique, demander aux élèves de se rendre sur la page du Comité français pour Yad Vashem : <https://www.yadvashem-france.org/les-justes-parmi-les-nations/qui-sont-les-justes/> afin qu'ils répondent aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que Yad Vashem ?
- Quand l'institut fut-il créé ?
- Qu'appelle-t-on les Justes parmi les nations ?
- Comment se déroule la remise de médaille ?
- Qu'appelle-t-on le mur d'honneur du jardin des Justes ? Quel équivalent peut-on trouver à Paris ? À quel endroit précisément ?
- Quelle proportion de Juifs de France a survécu à la Shoah ?

3. Enfin, consacrer un temps d'échange autour de la question de la mémoire : pourquoi honorer la mémoire des Justes ? Pourquoi créer des murs de noms (de Justes, comme de victimes) et des mémoriaux ? Quel sens peut-on donner à la pose d'une plaque commémorative au Panthéon par le président de la République Jacques Chirac en 2007 ?

Insister particulièrement sur la nécessité de connaître le passé afin de préserver l'avenir.